**Introduire la diversité dans les ateliers d’élevage, une enquête menée dans 16 fermes wallonnes**

Durant la seconde moitié du XXème siècle, le secteur agricole européen a connu d’importantes transformations qui l’ont rendu prospère grâce à la généralisation de la mécanisation, à l’utilisation d’intrants chimiques, aux apports de la sélection végétale et animale, et la standardisation des modes de production. Engagée dans une logique d’industrialisation, la productivité du secteur primaire a crû dans des proportions inédites en l’espace de 50 ans, produisant une alimentation abondante et à bas prix (CALAY, RONDIA, & BURNY, 2020). Les limites de ce modèle sont aujourd’hui bien documentées : déclin de la biodiversité, dont celui de l’agrobiodiversité, ce qui à terme remet en cause la capacité d’adaptation des systèmes de production aux changements globaux, et l'augmentation à court terme de la productivité souvent négativement corrélée à la productivité à long terme (WEINER, 2003).

Face à ces limites, des systèmes d’élevage alternatifs ont émergé, mettant en évidence la nécessité d’une transition agroécologique en élevage. Dans les systèmes d'élevage, les principes agroécologiques reposent sur la diversité des sources d'alimentation, l'adaptation des animaux et des pratiques aux écosystèmes locaux et le recyclage des sous-produits dans une logique d'économie circulaire (THOMAS, et al., 2014). Le mélange des espèces animales dans les systèmes d'élevage mixtes peut être une option prometteuse pour organiser les complémentarités au sein des fermes.

Les fermes d’élevage mixte constituent l’objet d’étude du projet Mix-Enable[[1]](#footnote-1). En vue de les caractériser, 127 enquêtes ont été menées à l’échelle européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie, Suède et Suisse), dont 16 en Wallonie.

L’objectif de cet article est de présenter ces ferme wallonnes, les pratiques qui y sont développées et les objectifs qui animent les agriculteurs à abriter cette agrobiodiversité.

Un cadre conceptuel pour analyser la diversité

La grille de lecture de l’agrobiodiversité dans les fermes suivies est inspirée du cadre conceptuel issu de l’étude de Magne et al. (MAGNE, et al., 2019). Il comprend 4 composantes :

* les formes que recouvre la diversité (génétique, phénotypique, spécifique et fonctionnelle) ;
* les niveaux où la diversité se construit (le gène, de l’organe, l’individu, le troupeau, le système d’élevage) et s’exprime (au niveau de l’animal, du troupeau, du système d’élevage)[[2]](#footnote-2) ;
* les gestionnaires de cette diversité, les modalités de gestion c’est-à-dire les pratiques d’élevage liées à la diversité (interactions entre les ateliers) ;
* Les bénéfices retirés de la diversité animale (élargissement de l’éventail de produits vendus, meilleure valorisation des ressources utilisées ou amélioration de la résilience du système).

1/ Les caractéristiques des fermes wallonnes

Les fermes enquêtées sont très diversifiées, tant au niveau des combinaisons d’espèces que de la taille de l’exploitation et la configuration de leur assolement. L’allocation des terres est essentiellement orientée vers l’alimentation des troupeaux. Un des éleveurs rencontrés adapte les espèces présentes sur la ferme et la taille des troupeaux aux stocks alimentaires produits sur l’exploitation pour tendre vers une autonomie alimentaire complète. D’autres éleveurs adaptent la race choisie (critère de rusticité) au sein d’une espèce pour qu’elle soit la mieux adaptée à la nature grossière des fourrages fournis (prairie naturelle).

BL : bovin laitier - BV : bovin viande – OV : ovin viande – PC : poulet de chair - Po : porc – PP : poule pondeuse

L’agribiodiversité identifiée et les bénéfices retirés

Dans les fermes rencontrées, l’agrobiodiversité tient tant du mélange des espèces (diversité interspécifique) que du mélange des races au sein d’une espèce (diversité intraspécifique)

L’enquête a permis d’identifier les raisons qui soutendent l’association de différentes espèces au sein d’une ferme :

* Sécurisation du revenu de la ferme en diversifiant les produits animaux issus de l’activité agricole (lait, animaux vivants, produits transformés …) ;
* Création d’un revenu additionnel pour pouvoir accueillir une personne (conjoint, enfant …) à la ferme ;
* Complémentarités techniques : le cas de porcs nourris au lactosérum ou sous-produit de laiterie, le cas de fumures de qualités différentes pour amender les cultures ;
* Combinaison entre une espèce orientée production (vache laitière par ex.) et une espèce orientée service (race rustique ovine) pour l’entretien de zones à haute valeur écologique.

D’autres éleveurs associent différentes races au sein d’une même espèce, en vue de tirer profit de leur spécificité. Ainsi dans une des fermes, 4 races de vaches laitières sont élevées dont les différentes qualités de lait permettent d’obtenir des fromages de qualités différentes.

Gestionnaires et pratiques

Pour gérer les différentes espèces, l’agriculteur peut mener différents types de conduite : soit totalement disjointe sans interactions entre les ateliers d’élevage, soit imbriquée. Dans le cas des fermes wallonnes enquêtées, 44 % des agriculteurs développent des actions d’intégration entre ateliers d’élevage :

* Par le co-pâturage : co-pâturage alterne des ovins et des bovins ou des bovins sur parcours de volailles lors du vide sanitaire et de la période d’emplument des poussins. Cette pratique permet d’améliorer l’efficience d’utilisation de la pâture,
* Par la valorisation du co-produit d’un atelier par un autre atelier (cas de l’utilisation du lactosérum valorisé dans l’atelier porcin).

Dans les semaines à venir, l’analyse des données de l’enquête permettra de savoir si la mixité des ateliers d’élevage permet de stabiliser la situation financière des fermes et d’améliorer l’adaptation des fermes aux changements (fluctuation des prix, perturbations climatiques), et sous quelles conditions ?

# Bibliographie

CALAY, V., RONDIA, P., & BURNY, P. (2020). Les futurs incertains de l’élevage bovin en Wallonie. *Cahier de prospective de l'IWEPS n°3*, 1-42.

MAGNE, M., NOZIERES-PETIT, M., CONUT, S., OLLION, E., L., P., RENAUDEAU, D., & FORTUN-LAMOTHE, L. (2019). Gérer la diversité animale dans les systèmes d'élevage: laquelle, comment et pour quels bénéfices. *INRA Prod. Anim., 32 (2)*, 263-290.

THOMAS, M., FORTUN-LAMOTHE, L., JOVEN, M., TICHIT, M., GONZALEZ-GARCIA, E., DOURMAD, J. Y., & DUMONT, B. (2014). Agro-écologie et écologie industrielle: deux alternatives complémentaires pour les systèmes d’élevage de demain. *Numéro spécial, Quelles innovations pour quels systèmes d’élevage?*, 89-100.

WEINER, J. (2003). Ecology - the science of agriculture in the 21st century. *Agricult. Sci., 141*, 371-377.

1. MIXEd livestock farming for improved sustaiNABiLity and robustnEss of organic livestock [↑](#footnote-ref-1)
2. Les niveaux de diversité relevés au travers de l’enquête concernent le troupeau et le système d’élevage. [↑](#footnote-ref-2)